



LA CFDT AVEC VOUS SUR TOUS LES SUJETS !



TITULARISATION EN FAB : LA CFDT FAIT BOUGER LES LIGNES

La CFDT a choisi la voie du dialogue pour faire bouger les mentalités. Nous avons dit « STOP » aux contrats d'intérim à rallonge ! Par notre travail en commission emploi / compétences, et nos échanges avec les opérationnelles et la RH : le nombre de passage en CDI continue d'augmenter. Il y a eu **269 CDI signés en 14 mois** dans les deux fabs. Voici les sujets abordés par les élus CFDT : volonté des CDI intérimaires d'intégrer la compagnie, objectifs de recrutements, identification et accompagnement des salariés (formation en vue d'intégration dans les équipes...).

La CFDT fait un gros travail de fond dans toutes les équipes en venant à votre rencontre régulièrement. Mais ce n'est pas fini, **nous continuerons à militer pour l'augmentation des effectifs en CDI et nous demandons aussi un renforcement des équipes supports !**

SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL : LA CFDT SUR LE TERRAIN

Parmi les sujets traités par le secrétaire (Alexandre Carteyrade) et les membres CFDT de la C.S.S.C.T :

- Les équipements WSST de Crolles 200 : Après plusieurs alertes, les élus CFDT ont déposé un Danger Grave et Imminent. Notre enquête et le travail de terrain menés avec la direction et les supports ont permis d'identifier et de résoudre le problème d'odeurs de chimie qui pouvait entraîner des étourdissements et des nausées sur certains de ces équipements.
- Bien avant cela, la CFDT s'est engagée dans tous les accords dits « Covid ». Ces accords ont permis la mise en sécurité des femmes enceintes, l'alternance des équipiers, des discussions sur le sas d'habillage supplémentaire.
- Les élus CFDT ont aussi fait des recommandations sur le projet « flex office », des interventions régulières sur des problèmes de sécurité, sur la restauration, les vestiaires, le parking...
- De plus : nous avons fait une proposition d'accord télétravail plus ambitieux à la direction, en phase avec le monde du travail actuel. Nous attendons maintenant un engagement de la part de la DRH France...

LA REMUNERATION, Avec la CFDT c'est :

- Une prime PESPA en supplément à l'intéressement en 2019
- La prime « challenge » sans conditions en 2020 pour Crolles 200
- Un accord PDE avec des dispositifs de subventions
- L'obtention d'une variable pour les Job grade 12 et 13 aux NAO 2021
- Un accord intéressement négocié et signé depuis plusieurs années avec une enveloppe multiplié par 3 en 4 ans.



LA CFDT DEMANDE UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DE FIN D'ANNEE !

Grâce à l'implication de tous, les objectifs de production ont considérablement augmentés. Chaque mois en CSE les responsables de production des 2 fabs présentent des résultats que l'on pensait impossible à réaliser il y a encore 1 an. Malgré cette progression globale exceptionnelle, la direction impacte chaque mois la prime de production et la prime du personnel de journée, avec des objectifs qui ne cessent d'augmenter. Le budget des primes industrielles n'est donc pas totalement utilisé. Pour toutes ces raisons, la CFDT demande que tous les salariés du site soient récompensés **par une prime de fin d'année exceptionnelle**, afin de saluer l'énorme développement de notre site réalisé en 2021. Sachez que nous faisons cette demande depuis 3 mois à chaque CSE !

NOUVEAU : Retrouvez la CFDT sur le sharepoint ST :

https://stmicroelectronics.sharepoint.com/sites/France_unions_comm/SitePages/Crolles/CFDT.aspx